



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

COMPAGNIE DES EAUX DE ROYAN
(C.E.R.)
Société Anonyme
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017
COMPAGNIE DES EAUX DE ROYAN (C.E.R.)
Société Anonyme
13 rue Paul Emile Victor
17640 Vaux-sur-Mer

Ce rapport contient 39 pages

Référence : BG-182-125



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

COMPAGNIE DES EAUX DE ROYAN (C.E.R.) Société Anonyme

Siège social : 13 rue Paul Emile Victor
17640 Vaux-sur-Mer
Capital social : € 1.792.000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COMPAGNIE DES EAUX DE ROYAN (C.E.R.) – S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit établi en application de l'article L.823-16-III du code de commerce.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Note de l'Annexe sur les Estimations comptables

Le chiffre d'affaires de votre société est constitué notamment par une estimation au titre des volumes d'eau consommés mais non encore facturés en fin d'année. Nos travaux ont consisté à analyser les processus mis en place par la société, à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par la société.

- Note de l'Annexe sur les Règles et principes comptables

La note « Provisions pour Renouvellement » de la partie « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux provisions pour renouvellement comptabilisées par la société dans le cadre de son contrat de délégation de service public.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement présentées dans le rapport de gestion ne comportent pas les données suivantes : le nombre de factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice, ainsi que le nombre de factures exclues du nombre de factures émises non réglées fournisseurs à la date de clôture de l'exercice (elles correspondent à des créances litigieuses ou non comptabilisées), contrairement à ce que prévoit l'article D.441-4 du Code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ces informations n'étant pas disponibles dans le système d'information actuel de votre société.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaire aux comptes de la société COMPAGNIE DES EAUX DE ROYAN par votre Assemblée Générale du 26 juin 2015.

Au 31 décembre 2017 le cabinet KPMG était dans la 2^{ème} année de sa mission sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

COMPAGNIE DES EAUX DE ROYAN (C.E.R.)
Société Anonyme
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2017

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 5 juin 2018

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Baudoin Griton
Associé

CER

CIE DES EAUX DE ROYAN

13 Rue Paul Emile Victor

17640 VAUX SUR MER

Comptes au 31/12/2017

- SOMMAIRE -**BILAN**

Bilan Actif	3
Bilan Passif	4

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat - Partie 1	6
Compte de résultat - Partie 2	7

REGLES, METHODES ET FAITS SIGNIFICATIFS

Faits significatifs	9
Règles et méthodes comptables	10

INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE RESULTAT

Actif immobilisé	16
Amortissements	17
Provisions et dépréciations	18
Relations avec les entreprises liées	19
Charges à payer et produits à recevoir	20
Charges et produits constatés d'avance	21
Echéances des créances et dettes	22
Créances et dettes représentées par des effets	23
Impositions différées	24
Incidences des évaluations fiscales dérogatoires	25
Composition du capital social	26
Variation des capitaux propres	27
Ventilation du chiffre d'affaires	28

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Effectif moyen	31
Engagements hors bilan	32
Résultat des 5 derniers exercices	33

DETAIL DES COMPTES

Comptes d'actif	35
Comptes de passif	41
Comptes de produits	46
Comptes de charges	49

BILAN

Bilan Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2017	31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	193 773	83 710	110 063	128 424
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	63 422	6 182	57 240	57 240
Constructions	819 670	726 213	93 458	108 667
Installations techniques, matériel, outillage	2 759 106	2 594 862	164 244	152 330
Autres immobilisations corporelles	2 780 311	2 478 178	302 133	302 449
Immobilisations en cours	71 237		71 237	98 100
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	9 147		9 147	9 147
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 060		4 060	4 060
ACTIF IMMOBILISE	6 700 725	5 889 144	811 582	860 417
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	304 445		304 445	275 159
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 708		1 708	120
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	23 121 159	822 783	22 298 376	20 693 806
Autres créances	12 957 731		12 957 731	9 802 609
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	34 423		34 423	224 015
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 396 298		1 396 298	1 840 907
ACTIF CIRCULANT	37 815 762	822 783	36 992 980	32 836 616
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	44 516 487	6 711 926	37 804 561	33 697 033

Bilan Passif

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
Capital social ou individuel (dont versé : 1 792 000)	1 792 000	1 792 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	179 200	179 200
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	1 750 000	1 750 000
Report à nouveau	118	1 659
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 220 189	1 618 427
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	5 941 508	5 341 286
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	66 207	104 253
Provisions pour charges	786 432	909 540
PROVISIONS	852 639	1 013 793
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	147 121	
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	9 122 104	8 672 024
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 451 545	2 936 920
Dettes fiscales et sociales	5 689 176	5 188 903
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	108 253	239 466
Autres dettes	11 492 188	10 304 537
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	29	104
DETTES	31 010 415	27 341 954
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	37 804 561	33 697 033

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat - Partie 1

Rubriques	France	Exportation	31/12/2017	31/12/2016
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	17 162 475		17 162 475	15 998 040
Production vendue de services	20 597 539		20 597 539	20 161 998
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	37 760 014		37 760 014	36 160 038
Production stockée				
Production immobilisée			75 094	16 936
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			416 079	383 432
Autres produits			121 831	124 606
PRODUITS D'EXPLOITATION			38 373 019	36 685 011
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			310 942	318 666
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-29 285	-54 189
Autres achats et charges externes			29 268 021	28 004 494
Impôts, taxes et versements assimilés			394 646	361 933
Salaires et traitements			2 872 583	3 029 147
Charges sociales			1 240 262	1 292 206
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			160 183	125 690
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			436 604	334 711
Dotations aux provisions			44 983	284 514
Autres charges			85 864	93 138
CHARGES D'EXPLOITATION			34 784 802	33 790 311
RESULTAT D'EXPLOITATION			3 588 216	2 894 701
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			5 733	5 072
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			5 733	5 072
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			286	101
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			286	101
RESULTAT FINANCIER			5 447	4 971
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			3 593 663	2 899 671

Compte de résultat - Partie 2

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	19 833	1 000
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		2 269
PRODUITS EXCEPTIONNELS	19 833	3 269
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	103 618	148 909
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	17 964	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	1 033	950
CHARGES EXCEPTIONNELLES	122 615	149 859
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-102 782	-146 590
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	369 757	304 431
Impôts sur les bénéfices	900 935	830 223
TOTAL DES PRODUITS	38 398 585	36 693 352
TOTAL DES CHARGES	36 178 396	35 074 924
BENEFICE OU PERTE	2 220 189	1 618 427

**REGLES, METHODES ET
FAITS SIGNIFICATIFS**

FAITS SIGNIFICATIFS

PRINCIPES, REGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

PRINCIPES

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 mis à jour par le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Immobilisations Incorporelles

Les dépenses ayant le caractère de frais d'établissement ainsi que les frais de recherche et de développement sont pris en charge à 100 % dans l'exercice.

Les logiciels de bureautique acquis à des tiers, dont la valeur d'achat est supérieure à 500 € sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et amortis linéairement sur 1 an prorata temporis. Les autres logiciels et développements informatiques sont amortis linéairement sur une durée comprise entre 3 et 7 ans.

Il est également inscrit dans ce poste, les sommes versées aux collectivités, en contrepartie des redevances exploitation. Ces sommes sont amorties sur la durée des contrats restant à courir.

Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes déductibles. Les frais accessoires non représentatifs d'une valeur vénale sont portés directement en charges dans l'exercice.

Durée de vie :

<i>Constructions</i>	<i>20 ans</i>
<i>Agencements</i>	<i>10 ans</i>
<i>Compteurs</i>	<i>10 ans</i>
<i>Outillage d'exploitation</i>	<i>4 ans</i>
<i>Matériel de transport</i>	<i>4 à 6 ans</i>
<i>Véhicules spécialisés</i>	<i>5 ans</i>
<i>Micro-informatique</i>	<i>3 ans</i>
<i>Matériel de bureau</i>	<i>5 ans</i>
<i>Mobilier de bureau</i>	<i>10 ans</i>

Production immobilisée

L'évaluation de la production immobilisée comprend :

- Les dépenses directes :
 - achats (y compris matériaux approvisionnés sur le chantier)
 - frais de personnel (charges incluses)
 - impôts et taxes
 - services extérieurs directement liés à la production
- Les prestations internes directement liées à la production.
- Les charges à payer (factures non parvenues, etc....) et/ou charges constatées d'avance.
- Les dépenses de travaux et prestations exécutées par des tiers compte-tenu des régularisations portées aux comptes de charges à payer (factures non parvenues, etc...) ou charges constatées d'avance.
- Une quote-part des frais généraux et amortissements de l'exercice (à l'exception des amortissements dérogatoires).

NOTA : Tous ces éléments sont valorisés HT.

Amortissements

Les amortissements pratiqués à hauteur de l'amortissement linéaire correspondent, compte-tenu de l'activité de l'entreprise, à des amortissements économiquement justifiés.

La différence entre les amortissements dégressifs et les amortissements linéaires est comptabilisée en Provisions réglementées au poste " Amortissements dérogatoires ".

Ces amortissements dérogatoires sont pratiqués pour toutes les immobilisations susceptibles d'ouvrir droit à un amortissement dégressif.

Amortissements Exceptionnels

Des amortissements exceptionnels, issus de textes fiscaux, sont pratiqués et traités comme tels.

Immobilisations Financières

Les titres de participations et autres titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, sous déduction des dépréciations déterminées à partir de la situation nette des sociétés concernées, éventuellement rectifiées pour tenir compte de l'intérêt de ces sociétés et de leurs perspectives de plus-value, d'activité et de développement. Lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation des titres, celle-ci est constatée en résultat.

En outre, des dépréciations des comptes courants, et/ou des provisions pour risques sont constituées en cas d'existence de situations nettes négatives.

Provisions réglementées

Ces provisions sont évaluées conformément aux textes en vigueur. Ces provisions réglementées concernent essentiellement les amortissements dérogatoires et la provision pour investissement liée à l'application d'une formule dérogatoire pour le calcul de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise.

Provisions pour Risques et Charges

Ces provisions sont constituées en fonction de la charge ou du risque à prévoir, résultant d'évènements en cours à la clôture de l'exercice.

Entrent dans cette catégorie de provisions :

- Provision pour renouvellement
- Provision pour fin de chantier, fin d'affaire et pertes à terminaison
- Provision pour travaux d'entretien différé
- Provision pour litiges
- Provision pour amendes et pénalités
- Provision pour risques complémentaires sur situation nette négative des filiales
- Provision pour amortissements de caducités
- Provision pour avantages au personnel (médailles du travail)
- Autres provisions pour Risques et Charges

Provisions pour Renouvellement

Dans le cadre de la gestion déléguée de services publics, nous sommes amenés à utiliser des installations appartenant aux collectivités locales. Néanmoins, l'entretien, voire le renouvellement de ces équipements peut nous incomber contractuellement en tout ou partie.

L'obligation de renouvellement consiste en l'engagement de procéder au remplacement du bien à l'identique afin de permettre la continuité de l'exploitation ou le maintien d'un niveau de productivité donné.

En fin de contrat, tous ces biens doivent être remis à titre gratuit à la collectivité.

Il existe actuellement 3 clauses contractuelles de renouvellement :

1 - Le programme : le contrat décrit sans équivoque les éléments qui devront avoir été renouvelés, suivant un planning indicatif, avant la fin du contrat.

2 - Le compte : le contrat prévoit un montant annuel de dépenses à engager sur des ensembles précis de biens, sans obligation de renouveler chacun de ces biens.

En programme et en compte, le contrat prévoit en général la restitution, en fin de contrat, par le délégataire des sommes relatives aux éléments non renouvelés (programme) ou aux sommes non dépensées (compte). Il y a obligation de moyens.

D'un point de vue comptable, l'obligation est linéarisée sur la durée du contrat. A chaque arrêté, les dépenses cumulées engagées sont comparées à cette obligation au stade. Les retards sont provisionnés, et si les dépenses réelles totales n'excèdent pas l'obligation totale, les avances sont reprises en charges constatées d'avance.

3 - La garantie : le contrat stipule que le délégataire assure à ses risques et périls le remplacement des biens dont le renouvellement est à sa charge sans être déjà prévu en programme ou en compte.

Lorsque l'obligation de renouvellement relève de la garantie, le délégataire dote une provision linéairement sur la durée de vie prévisionnelle du bien, dans la mesure où son renouvellement est prévu avant la fin du contrat. Aucune restitution ne peut être prévue. Il y a une obligation de résultat.

Il est possible sur un contrat de combiner le programme, le compte et la garantie.

Modalités comptables retenues à compter du 1er avril 2008

- le retard pris au cours de l'exercice sur le montant annuel linéaire devant être dépensé, est comptabilisé en " 6051xx - Charges à payer de renouvellement " avec contrepartie au passif en " 4433xx - Dettes aux collectivités - Renouvellement ".

Provisions pour Pertes à Terminaison

Les marchés de travaux signés non encore démarrés ainsi que les chantiers en cours d'exécution, dont la marge brute fin de chantier est négative, font l'objet de provisions pour Perte à Terminaison.

Pour les chantiers en cours d'exécution, cette provision est reprise au fur et à mesure du dégagement de la marge négative au stade.

Provisions pour avantages au personnel

Les avantages au personnel comptabilisés concernent les primes attribuées à l'occasion de la remise des médailles d'ancienneté. La provision correspond aux versements probables liés aux salariés présents dans l'entreprise, en prenant en compte les gratifications qui risquent d'être versées et un taux d'actualisation.

La société procède également à l'évaluation de ses engagements en matière de retraite pour l'ensemble de son personnel à la clôture de chaque exercice selon « la méthode des unités de crédit projetées » qui tient compte du statut, de l'âge, de l'ancienneté acquise, de la probabilité de présence à la date de départ en retraite, des salaires et primes majorés d'un coefficient de charges sociales patronales, d'un taux d'inflation, d'un taux de revalorisation des salaires et d'un taux d'actualisation.

Ce traitement se traduit par une information dans les engagements hors bilan de l'annexe.

Dépréciation des éléments d'actif

Ces dépréciations traduisent la constatation, en fin d'exercice, d'une baisse de l'évaluation des éléments d'actif par rapport à la valeur nette comptable.

Leur estimation découle de la valeur d'inventaire déterminée en fonction d'éléments connus à la clôture de l'exercice.

Entrent dans cette catégorie de dépréciations :

Dépréciation des immobilisations

Dépréciation des créances rattachées à des participations

Dépréciation des stocks

Dépréciation des créances

Etc...

Evaluation des stocks

Les stocks sont valorisés frais d'approche inclus au coût moyen pondéré lorsque les matériels stockés ne sont pas identifiables, au coût réel d'entrée en stock lorsqu'il s'agit d'éléments identifiables (appareils dotés d'un numéro de série).

Travaux d'entreprise

La méthode comptable utilisée pour comptabiliser le chiffre d'affaires et la marge des chantiers de construction est la méthode à l'avancement.

Elle est basée sur un taux d'avancement financier du chantier, c'est à dire sur le rapport entre les coûts des travaux exécutés à la date de clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution à la fin du chantier.

Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi

Le CICE calculé sur la base des salaires versés en 2016 est comptabilisé en diminution des comptes de frais de personnel (compte 649 du PCG).

Au titre de 2017, les comptes présentés font état d'un montant de 175 972 €. Pour mémoire au titre de 2016 le montant s'élevait à 155 769 €.

CONSOLIDATION

Notre société qui fait partie du périmètre de consolidation du Groupe HIME est consolidée selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de celui-ci.

En application du Décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008, l'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes n'est pas communiquée dans cette annexe car elle est fournie dans l'annexe des comptes consolidés du groupe HIME.

Sous réserve de ce qui est dit précédemment, les principes retenues ainsi que les règles appliquées sont, dans leur ensemble, identiques à ceux connus jusqu'alors et ne font pas obstacle à la comparaison d'un exercice sur l'autre, des postes du Bilan et du Compte de Résultat.

**INFORMATIONS SUR LE
BILAN ET LE RESULTAT**

Actif immobilisé

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains	193 773		
	63 422		
	Dont composants		
Constructions sur sol propre	514 988		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	304 682		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	2 772 403		55 859
Installations générales, agenc., aménag.	136 946		
Matériel de transport	2 651 187		98 100
Matériel de bureau, informatique, mobilier	100 794		3 250
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	98 100		71 237
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 642 522		228 446
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	9 147		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	4 060		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	13 207		
TOTAL GENERAL	6 849 502		228 446

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains			193 773	
Constructions sur sol propre			63 422	
Constructions sur sol d'autrui			514 988	
Constructions, installations générales, agenc.			304 682	
Installations techn., matériel et outillages ind.		69 156	2 759 106	
Installations générales, agencements divers			136 946	
Matériel de transport		209 966	2 539 321	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			104 044	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	98 100		71 237	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	98 100	279 122	6 493 746	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			9 147	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			4 060	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			13 207	
TOTAL GENERAL	98 100	279 122	6 700 725	

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	65 349	18 361		83 710
Terrains	6 182			6 182
Constructions sur sol propre	417 846	13 377		431 223
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	293 157	1 832		294 990
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 620 072	42 912	68 123	2 594 862
Installations générales, agenc. et aménag. divers	72 766	11 242		84 008
Matériel de transport	2 433 738	68 979	192 002	2 310 715
Matériel de bureau et informatique, mobilier	79 974	3 481		83 455
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 923 736	141 823	260 125	5 805 434
TOTAL GENERAL	5 989 085	160 183	260 125	5 889 144

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL							
AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							

CORPOREL.

Acquis. titre

TOTAL

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentation:	Dotations	Fin d'exercice
---	------------------	---------------	-----------	----------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler

Primes de remboursement des obligations

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	72 685	44 981	51 459	66 207
Provisions pour garanties données aux clients	31 568		31 568	
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	173 817		17 399	156 418
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations	435 323		76 247	359 076
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.	300 400	2	29 464	270 938
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	1 013 793	44 983	206 137	852 639
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	592 721	436 604	206 542	822 783
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	592 721	436 604	206 542	822 783
TOTAL GENERAL	1 606 514	481 586	412 679	1 675 421
Dotations et reprises d'exploitation		481 586	412 679	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Relations avec les entreprises liées

NATURE	MONTANTS
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	
Participations	9 147
Créances rattachées à des participations	
Prêts	
Autres	
CREANCES	
Avances et acomptes versés sur commandes	
Créances clients et comptes rattachés	123 186
Autres créances	9 774 002
Capital souscrit appelé, non versé	
PASSIF	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	812 474
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	57 256
ELEMENTS FINANCIERS	
Produits de participation	
Autres produits financiers	5 733
Charges financières	
Dépréciations des immobilisations financières (dotations - reprises)	
Autres provisions pour risques financiers (dotations - reprises)	

Charges à payer et produits à recevoir

CHARGES A PAYER	TOTAL DE LA RUBRIQUE	DONT CHARGES A PAYER
DETTES FINANCIERES		
DETTES D'EXPLOITATION		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 451 545	2 210 964
Dettes fiscales et sociales	5 689 176	1 489 222
Autres dettes d'exploitation		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	108 253	85 484
Dettes fiscales		
Autres dettes diverses	11 485 117	12 174 611
TOTAL TTC	21 734 091	15 960 281
A déduire : TVA sur factures non parvenues et avoirs à établir		309 611
TOTAL HT	21 734 091	16 269 891

PRODUITS A RECEVOIR	TOTAL DE LA RUBRIQUE	DONT PRODUITS A RECEVOIR
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	13 207	
CREANCES D'EXPLOITATION		
Clients et comptes rattachés	22 298 376	19 571 966
Autres créances d'exploitation	2 814 884	678 728
CREANCES DIVERSES	10 142 846	29 100
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		
DISPONIBILITES	34 423	
TOTAL TTC	35 303 737	20 279 794
A déduire : TVA sur CA sur factures à établir et avoirs non parvenus		(1 531 168)
TOTAL HT	35 303 737	18 748 625

Charges et produits constatés d'avance

	CHARGES	PRODUITS
Charges ou produits d'exploitation	1 396 298	29
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	1 396 298	29

Echéances des créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	4 060	4 060	
Clients douteux ou litigieux	1 857 947	1 857 947	
Autres créances clients	21 263 212	21 263 212	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	840	840	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	1 439	1 439	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéficiaires	778 613	778 613	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	1 401 188	1 401 188	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	331 823	331 823	
Etat, autres collectivités : créances diverses	16 821	16 821	
Groupe et associés	9 774 002	9 774 002	
Débiteurs divers	653 004	653 004	
Charges constatées d'avance	1 396 298	1 396 298	
TOTAL GENERAL	37 479 247	37 479 247	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	147 121	147 121		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 451 545	4 451 545		
Personnel et comptes rattachés	958 535	958 535		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	623 193	623 193		
Etat : impôt sur les bénéfices	1 008 187	1 008 187		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	2 931 313	2 931 313		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	167 948	167 948		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	108 253	108 253		
Groupe et associés				
Autres dettes	11 492 188	11 492 188		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	29	29		
TOTAL GENERAL	21 888 311	21 888 311		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Créances et dettes représentées par des effets de commerce

POSTES DU BILAN	MONTANTS
- Avances et acomptes versés sur commandes	
- Clients et comptes rattachés	4 833
- Disponibilités	
- Avances et acomptes reçus sur commandes	
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 919
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	

Impositions différées

NATURE	Début de l'exercice		Variations		Fin de l'exercice	
	ACTIF (1)	PASSIF (2)	Augmentations	Diminutions	ACTIF (1)	PASSIF (2)
PROVISIONS REGLEMENTEES						
- Amortissements dérogatoires						
- Provisions pour investissement						
CHARGES NON DEDUCTIBLES TEMPORAIREMENT						
- Congés payés	430 402		411 706	430 402	411 706	
- Participation des salariés	304 431		369 757	304 431	369 757	
- Organique	27 202		28 516	27 202	28 516	
- Effort de construction						
- Compte Epargne Temps	90 951		98 382	90 951	98 382	
- Autres provisions non déductibles						
- Plus-values de fusion						
TOTAL	852 986		908 361	852 986	908 361	

(1) Charge fiscale déjà payée : situation fiscale différée active

(2) Charge future d'impôt : situation fiscale différée passive

Les montants retenus concernent les bases d'imposition. Pour obtenir les impôts correspondants, il convient d'y appliquer les taux d'imposition appropriés.

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

RUBRIQUES	DOTATION	REPRISE	MONTANT
RESULTAT DE L'EXERCICE			2 220 189
Impôts sur les bénéfices			1 008 187
RESULTAT AVANT IMPOT			3 228 376
- Provision pour investissements			
- Provisions sur immobilisations			
- Provisions sur autres actifs			
- Amortissements dérogatoires			
- Provision spéciale de réévaluation			
- Plus-values réinvesties			
- Autres évaluations dérogatoires			
TOTAL			
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES AVANT IMPOT			3 228 376

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	179 200			10
Actions amorties				0,00
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				0,00
Actions préférentielles				0,00
Parts sociales				0,00
Certificats d'investissements				0,00

Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		5 341 286
Distributions sur résultats antérieurs		1 619 968
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		3 721 318
Variations en cours d'exercice		En moins
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice		2 220 189
SOLDE		2 220 189
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		5 941 508

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2017	Total 31/12/2016	%
EAU	12 927 347		12 927 347	12 057 030	7,22 %
ASSAINISSEMENT	20 597 539		20 597 539	20 169 873	2,12 %
TRAVAUX	4 235 128		4 235 128	3 933 135	7,68 %

TOTAL	37 760 014		37 760 014	36 160 038	4,42 %
-------	------------	--	------------	------------	--------

Le chiffre d'affaires "Eau et assainissement" comptabilisé par la société est constitué :

- Par les volumes relevés et facturés au cours de l'exercice,
- Par les volumes consommés et relevés au cours de l'exercice mais non facturés,
- Par les volumes consommés et estimés entre la date de la dernière relève et la date de clôture.

Ce chiffre d'affaires comprend:

- Les produits du délégataire,
- Les produits et redevances versés à l'Etat, aux Collectivités locales et aux agences de l'Eau.

**ENGAGEMENTS FINANCIERS
ET AUTRES INFORMATIONS**

